

Ydes Force et Passion !

Informations Municipales

N° 2-2016

YDES : Une réelle attractivité

De manière incontestable, Ydes est un bassin de vie économiquement dynamique ! L'épine dorsale que représente la route départementale D922, (plus de 4 600 véhicules jour en moyenne), ne laisse pas insensible les porteurs de projets.

En un an, ceux-ci sont près de 10 nouveaux acteurs économiques qui se sont installés soit sur la zone d'activité Nord, soit en centre bourg, soit à Fleurac, soit sur la zone d'activité Sumène-Artense, où l'aménagement et la mise en service de la pépinière d'entreprises portée par la Communauté de Communes est devenu réalité.

Ydes a des atouts reconnus ; son dynamisme généré par les entreprises, les artisans, les commerçants et toutes les professions en règle générale, la fibre optique ou encore la présence de nombreux services.

Ydes : Une réelle attractivité que l'on porte, que l'on maintient et que l'on essaie de développer pour le futur et pour qu'elle dynamise tout notre secteur.

L'arrivée et l'installation de tous ces nouveaux acteurs n'est pas le fruit du hasard, mais bien le résultat d'un travail de fond conduit dans la discrétion et avec efficacité par vos élus, et ce, au quotidien.

D'autres projets d'installation sont en cours de réflexion

Nous ne devons pas nous contenter de ce volet positif ! Nous devons porter toute notre attention sur le logement et l'habitat pour accueillir de nouveaux habitants car Ydes a besoin d'augmenter sa population.

En ce sens, le partenariat mis en place avec Polygone va permettre, dès la fin d'année, de loger trois nouvelles familles. En parallèle, vos élus travaillent sur la finalisation du projet de lotissement Les Jaquilloux.

Jour après jour, notre Commune change de visage, se modernise et prépare son avenir !

Avant de conclure, j'ai plaisir à vous faire part de la venue à Ydes de Madame Martine GUIBERT, Vice-Présidente du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, et de Monsieur Alain MARLEIX, Député du Cantal et Conseiller Régional. Lyon n'est pas si loin de Ydes !

Bonnes vacances à tous !

Vostra dévoué Ydes,
Alain

Agenda du maire : Rendez-vous les plus importants



Janvier

- Le 11** Réunion fusion Communautés de Communes à Mauriac
- Le 15** Conseil d'Administration de l'Association des Maires du Cantal à Ytrac
Départs en retraite Monique PARET et Georges ROUX
- Le 18** Vœux du SDIS Cantal à Aurillac
- Le 19** Vœux du CH Mauriac
- Le 20** Galette des Rois Résidence La Sumène et Unité Parkinson
- Le 23** Réunion des Elus des Communautés de Communes sur le projet de fusion avec Pays Gentiane
- Le 25** Vœux du Préfet du Cantal à Aurillac
- Le 26** Présentation nouveau camion des Services Techniques
Conseil d'Ecole au Groupe Scolaire La Fayette
- Le 27** Visite Commission de Sécurité à l'Unité Parkinson
- Le 28** RDV avec la F.A.L. (Centre de Loisris)
AG Association des Maires du Cantal Arpajon-sur-Cère
- Le 29** Vœux du Maire de Mauriac

Février

- Le 1^{er}** Réunion en Préfecture du Cantal à Aurillac
- Le 02** RDV avec M. SERRE, de la DDT Mauriac, et M. David CHASTAIN, Architecte (Accessibilité)
- Le 04** Réunion du Conseil Départemental à Madic
- Le 08** Réunion avec les Associations - Fête du 14 août 2016
- Le 10** Réunion circulation Fanostre avec le Major OLIVER
- Le 12** Conseil Municipal - Vote Comptes Administratifs 2015
- Le 16** Réunion SIPIAV à Vebret (Budget)
- Le 17** RDV avec le Président et le Directeur Général des Services du Conseil Départemental
Conseil Communautaire à Lanobre
- Le 19** AG Comité des Fêtes de Lagnac
- Le 20** Réunion désenclavement Nord Cantal à Mauriac
AG Protection Civile antenne d'Ydes
- Le 26** Réunion Commission Liste Electorale
- Le 29** RDV avec Mme CONDAMINE, de la PMI

Mars

- Le 1^{er}** Commission Menus avec les Cuisines Solanid pour le Groupe Scolaire La Fayette
- Le 03** RDV avec Mme la Sous-Préfète de Mauriac : Maison de Services Au Public
Conseil d'Administration du Collège d'Ydes
- Le 07** Réunions DETR et CDCI Préfecture du Cantal Aurillac
- Le 08** Visite de la Commission de Sécurité à Florinand
- Le 12** Elections pour le Bien de Section de Fanostre
AG du Crédit Agricole Caisse Locale de Saignes
- Le 14** Réunions dissolutions des associations « Comité de Jumelage » et « Vidéo Club d'Ydes »
- Le 16** Réunion avec la C.A.F. du Cantal à Aurillac
- Le 17** Réunion avec Mme la Sous-Préfète de Mauriac : Maison de Services Au Public
- Le 19** Dépôt de gerbe avec les anciens d'Algérie
- Le 21** Réunion avec les Elus de l'arrondissement de Mauriac
Réunion SCoT
- Le 22** Réunion Cités Cantaliennes de l'Automne à Aurillac
- Le 25** RDV avec le Cabinet CROS
- Le 30** Visite du Président France Parkinson à Ydes
Réunion présentation de la FREDON (Environnement)
Réunion SYSTOM à Bort-les-Orgues

Avril

- Le 1^{er}** Conseil Municipal : Vote du Budget 2016
- Le 02** AG de la FNATH
- Le 05** Commission des Finances CCSA à Ydes
- Le 08** Réunion DGFIP Fusion des Communautés de Communes à Champs-sur-Tarentaine
- Le 09** AG Amicale des Sapeurs-Pompiers
- Le 11** Conseil Communautaire au Bois-de-Lempre
- Le 14** Réunion SCoT à Mauriac
- Le 25** Conseil d'Administration du Collège d'Ydes
Réception du coureur Jean-Jacques BARBIER (Association Les Yeux du Cœur)
- Le 26** Réunion DDT Aurillac
RDV avec Mme la Sous-Préfète de Mauriac
Réunion Syndicat Intercommunal de Musique à Bort-les-Orgues
- Le 28** Réunion Mairie d'Ytrac
Conseil d'Administration Cités Cantaliennes de l'Automne Aurillac
- Le 29** AG Association des Maires du Cantal à Saint-Flour
Bilan Station d'Épuration d'Ydes avec Frédéric DAUCHIER
- Le 30** AG de la Protection Civile Départementale

Mai

- Le 09** Réunion accessibilité en Sous-Préfecture de Mauriac
- Le 10** Réunion jury d'assises
- Le 12** Conseil d'Administration Cités Cantaliennes de l'Automne Aurillac
- Le 17** Commission Accessibilité à la Préfecture du Cantal à Aurillac
RDV au Collège d'Ydes
- Le 19** Réunion des Elus pour la fusion des Communautés de Communes à Riom-ès-Montagnes
- Le 20** AG de R.B.A.
- Le 23** RDV avec le Cabinet A.C.A. pour la restauration du porche de l'église d'Ydes-Bourg
Visite de la Commission de Sécurité au Lys d'Or
- Le 26** RDV avec M. MISSONNIER sur le Pôle de Prévention Santé
- Le 27** Réunion préparatoire sur les travaux de la rue J-Louis Chabeaudy
Conseil Municipal
- Le 28** AG du Rugby Club d'Ydes

Juin

- Le 07** Réunion SCoT à Ydes (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Le 10** Départ en retraite du Directeur de R.M.C.L.
- Le 11** Tour du Cantal Cadets - Départ à Ydes Fanostre (Réception à Riom-ès-Montagnes)
- Le 22** Conseil Communautaire à Ydes
- Le 24** Commission des Impôts
- Le 27** RDV avec M. le Préfet du Cantal

Juillet

- Le 1^{er}** Visite du Député Alain MARLEIX
- Le 13** Visite de Mme Martine GUIBERT, Vice-Présidente du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes

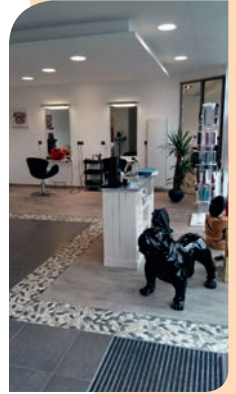
Une fois par mois : Commission des Finances, Commission des Travaux, Commission des Affaires Sociales et Santé, Commission des Affaires Scolaires, Commission Animation

Avant chaque séance de Conseil Municipal :
réunion de la Commission Permanente

Tous les Mardis : Communauté de Communes
Un Samedi sur deux : Réunion avec les Adjointes
Un Jeudi sur deux : Permanence du Maire



Ydes, un bassin de vie économique incontestable et une attractivité reconnue. de nouveaux Commerçants, Artisans et Professions Libérales



Le Salon de Solène (Entrée de Super U)

Ce salon vous accueille pour toutes coiffures mixtes adultes et enfants. Il est ouvert, sur rendez-vous (et sans rendez-vous selon disponibilité), du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ainsi que le samedi, de 9 h à 14 h, en continu.

Les jeudis, sur rendez-vous, le Salon de Solène propose une nocturne de 19 h à 21 h.

Téléphone : 04 71 40 91 14



Masseur-Kinésithérapeute (2 Quartier des Templiers)

Etienne PARADIS vous reçoit sur rendez-vous au Cabinet et à domicile (thérapie manuelle).

Téléphone : 04 71 67 90 07



Clémentine et Cie (2 Rue de l'Artisanat – ZA Nord),

A l'initiative de M. et Mme Jean-Michel GOUT, le magasin propose une large gamme de primeurs (fruits et légumes) et de produits de notre région.

Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 19 h 00,

Les vendredi et samedi de 9 h 00 à 19 h 00.

Téléphone : 04 71 40 65 92

Producteur légumes biologiques (Fleurac)

Lorenzo MARGIOTTI, maraîcher, s'est installé au Pont de Fleurac avec la construction de 5 serres pour légumes biologiques.

Chez Marcelin (Zone Artisanale Nord)

Vente à emporter restauration rapide par M. et Mme Rémy le Rider.

Ouvert midi et soir les lundi, jeudi, vendredi, samedi et dimanche. Téléphone : 04 71 67 33 71

Volcagri (Zone Artisanale Nord)

Dirigé par M. MEYNIEL, l'établissement propose l'entretien et la réparation de véhicules agricoles et motoculture.

Téléphone : 09 82 57 31 55

Backstage (Entrée de Super U)

Exploitée par Melle Pauline HACHEZ, il s'agit d'une boutique de prêt à porter (Hommes/Femmes/Ados).

Taxi Stéphane DOULCET (Rue du 8 Mai)

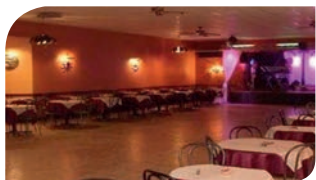
Installé depuis un an. Conventionné toute caisse. Assistance 24/24

Téléphone : 06 89 22 22 73

Office Notarial BESSON et SUBERT-BESSON (Place de la Liberté)

Installés depuis juillet 2014, Maîtres Jean-Luc BESSON et Catherine SUBERT-BESSON sont à votre disposition et à votre écoute pour vous conseiller et vous accompagner en matière de droit de l'immobilier, droit de la famille et droit de l'entreprise.

Téléphone : 04 71 40 50 14



Le Lys d'Or (Les Quatre Routes)

SYLVIE, Directrice et créatrice du dancing

Organise des soirées dansantes avec orchestre

Les samedis soir : 21 h 30 – 1 h 30

Les dimanches et jours fériés après-midi : 14 h 30 – 19 h 30

(Possibilité location de salle)

Contact : 06 72 58 27 83 / Site : www.terrasson-commerce.com – festi'dance le lys d'or

**Solutions de
téléassistance**

Présence Verte Auvergne Téléassistance
9, rue Jean de Bonnefon - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 48 53 - pvauvergne@presenceverte.fr
www.presenceverte.fr



La Communauté de Communes Sumène-Artense investit à Ydes sur la Zone d'Activités Sud :

- Hôtel d'entreprises
- Repreneurs d'entreprises
- 2^{ème} tranche d'aménagement de la Zone

UNE OFFRE DE LOCATION ATTRACTIVE

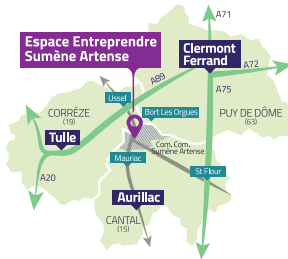
- Des bureaux et services à partir de **129 € /mois**
- Un accès à l' **espace de télétravail** à partir de **6 €/jour**
- Des espaces **atelier/bureau** à partir de **442 €/mois**

Sur le même site, la CCSA vous propose d'accéder à une offre foncière viabilisée pour installer de façon permanente votre activité (découpe des lots à la demande)
 Tarif d'acquisition : **à partir de 5 € H.T / m²**

UN POSITIONNEMENT STRATÉGIQUE

Situé au cœur du **second bassin industriel du Cantal**, en bordure de la D 922 principal axe de circulation du Nord Cantal, l'Espace Entreprendre Sumène Artense bénéficie d'une situation intéressante qui permet de **concilier croissance et qualité de vie**.

Le parc d'activités intercommunal étant situé en Zone de Revitalisation Rurale, l'installation sur le site ouvre droit à diverses aides (exonération fiscale et sociale).



CONTACT

Communauté de Communes Sumène Artense
 Tél. : 04 71 78 72 55 / 04 71 67 45 10
 Mail : abenoist.ccsa@wanadoo.fr

ESPACE ENTREPRENDRE
 Parc d'activités Sumène Artense
 15210 Ydes
www.espaceentreprendre-SA.fr

Mise en page et impression : L'imprimerie de Bort, C'esta (photos aérospatiales) : CCSA

ESPACE ENTREPRENDRE Sumène Artense

Pépinière / Hôtel d'entreprises du Nord Cantal

Au sein de son parc d'activités, l'Espace Entreprendre de la Communauté de Communes Sumène Artense, propose différentes formules d'hébergements et d'accompagnement sur près de 1000 m² de locaux.



L'HÔTEL D'ENTREPRISES propose aux entreprises des secteurs de l'artisanat et des services un hébergement temporaire à prix modéré permettant de conforter votre activité avant une installation durable sur le territoire.

LE TÉLÉCENTRE INTERCOMMUNAL est intégré aux bâtiments de la pépinière d'entreprises, et a pour vocation de faciliter le développement du télétravail pour les entreprises ne recherchant pas d'immobilier sur le site.

LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES est une structure d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement du porteur de projet et de la jeune entreprise. Au-delà des facilités matérielles d'installation ce dispositif peut vous permettre de bénéficier d'un suivi personnalisé.

Bénéficiez d'un réseau de professionnels de proximité et d'un environnement propice au développement des synergies et des partenariats.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUMÈNE ARTENSE



Un espace de vie économique en faveur de la création d'activités

DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE STANDING PROFESSIONNEL

Des locaux modernes et fonctionnels adaptés à votre activité :

- Bureaux de 23 m² offrant la possibilité d'être associés (surface climatisée modulable de 23 à 70 m²),
- Modules indépendants pour l'accueil d'entreprises artisanales de 182 à 252 m² (bureau, atelier, parking dédié, espace de stockage, extérieur clôturé),
- Bureaux de télétravail équipés,
- Salle de réunion,
- Accès sécurisé 24h/24h, 7 jour/7,
- Espace de convivialité (pause café / restauration).

Des équipements et services partagés :

- Bureautique : copieur multifonction en réseau, matériel informatique pour les télétravailleurs,
- Téléphonie et accès internet THD (possibilité d'accès à la fibre optique),
- Salle de réunion équipée :
 → tableau blanc interactif,
 → vidéoprojecteur,
 → poste de conférence téléphonique,
 → accès à la visioconférence.

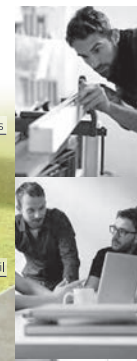
LOCAUX DE LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES ET CENTRE TÉLÉCOMMUNAL :



UN ESPACE D'ANIMATION ÉCONOMIQUE ET DE MISE EN RÉSEAU

- Un point d'information, de sensibilisation, de formation en lien avec les thématiques du développement économique,
- Un espace de permanence ouvert à l'ensemble des structures de développement (chambres consulaires, boutique de gestion, etc.),
- Un espace vitrine de promotion territoriale (entreprises, opportunité d'installation).

Pour votre projet, la pépinière / hôtel d'entreprises c'est aussi une offre d'accompagnement pour monter votre dossier de création d'activités et renforcer votre développement.



YDES-STATION

La Station hydro-minérale d'Ydes possède les eaux les plus riches en Sulfate de Lithine, sulfate de soude, chlorure de sodium et gaz acide carbonique : aucune eau minérale connue ne contient, à la fois et à doses mieux pondérées, ces divers éléments qui constituent la médication par excellence des troubles de la nutrition.

Située dans la grandiose et pittoresque vallée de Sumène, une des plus charmantes et curieuses contrées de la Haute-Auvergne, la station d'Ydes est à proximité de la ville de SAIGNES (Cantal), et desservie par la gare de SAIGNES-YDES, ligne de Paris-Orléans à Aurillac et Toulouse. — Trains directs et express.

— Les eaux minérales d'Ydes sont administrées à la Station, en boisson seulement. —

Saison du 15 mai au 15 octobre

SOURCE SAINT-GEORGES

ANALYSE faite en 1895 par M. VILLIÉ
(Mission du Comité d'Hygiène Publique de France)
— Eau transportée à Lille —

Acide carbonique libre	1,253
Bicarbonate de soude	0,5253
— magnésie	0,9131
— chaux	0,2858
— ferreux	0,0072
SULFATE DE SOUDE (anhydre)	3,7658
Sulfate de potasse	0,4037
SULFATE DE LITHINE	0,1092
CHLORURE DE SODIUM	4,1143
Arséniate de soude	0,0003.1
Iodures, bromures et phosphates	traces
Silice	0,0447
Minéralisation totale	11,4169.1

Approbation de l'Académie de Médecine
Autorisation de l'Etat. Arrêté du 17 avril 1891
Médaille d'Argent — Expos. univ. de 1900

YDES

EAU MINÉRALE NATURELLE
Sulfatée, Lithinée, Chlorurée-Sodique, Gazeuse

LAXATIVE

DIURÉTIQUE

DÉPURATIVE TONIQUE-RECONSTITUANTE

YDES CHEZ SOI

Froide et gazeuse, l'eau d'Ydes Saint-Georges supporte le transport et se conserve en bouteilles sans rien perdre de son activité : son emploi à domicile est aussi efficace qu'à la source.

Par la richesse et l'heureuse combinaison de sa minéralisation, l'eau d'Ydes-Saint-Georges possède une action puissante et étendue : véritable *Sérum minéral naturel*, elle est un agent thérapeutique, *prophylactique et curatif*, dont l'efficacité s'affirme promptement. — Utile aux dyspeptiques, aux chlorotiques et anémiques, elle est l'eau de régime des arthritiques, des constipés et des pléthoriques.

Prise durant quelques jours, le matin à jeun ou mélangée à la boisson des repas — un à deux verres — par son action laxative et diurétique, dépurative et tonique, elle éveille l'appétit, favorise la digestion, rétablit et active les fonctions intestinales, excite la sécrétion de la bile, l'élimination de l'urée et des déchets infectieux, régularise la circulation du sang et tonifie l'économie.

Elle est spécialement indiquée : — Dans le traitement de la Constipation habituelle et des accidents qui en découlent, principalement chez les personnes sédentaires, les herpétiques, les rhumatisants, les gouteux, les bilieux et les lymphatiques. — Dans les troubles de la circulation du sang : poussées congestives, engorgements et congestions viscérales, dispositions aux congestions cérébrales. — La haute dose de Lithine qu'elle contient en fait un des meilleurs spécifiques contre les affections arthritiques : le rhumatisme, la goutte, la gravelle urique, la lithiase biliaire, les coliques hépatiques, engorgement de foie, etc., ainsi que contre le diabète et l'obésité. — Son action dépurative la rend non moins efficace dans le traitement des manifestations lymphatiques, surtout chez les enfants : herpétisme, abcès scrofuleux, etc.

Pour renseignements et commandes d'Eaux s'adresser au Directeur des Sources à SAIGNES (CANTAL)

Nous revenons dans ce numéro sur le thème « Ydes et ses eaux » pour aborder un second site, celui de « **La Jar-rige** », lieu-dit entre les bourgs d'Ydes et de Sauvat.

Rappelons que, pour les thermes gallo-romains d'Ydes-Bourg, il s'agissait avant tout **de bains** pris dans des piscines chaudes ou froides. Nous parlons à présent **d'eaux minérales**, c'est-à-dire d'eaux caractérisées par une présence importante de substances minérales aux effets particuliers, souvent thérapeutiques.

Au cours des siècles et, avec certitude, au moins depuis l'époque gallo-romaine, plusieurs sources riches en eaux minérales ont été découvertes dans notre environnement immédiat. Il s'agit notamment des sources de Saint-Georges, de Saint-Martin, et de de Ribier. Cette dernière fut découverte en 1818 par de Ribier du Châtelet qui en tenta brièvement l'exploitation après avoir constaté ses propriétés purgatives.

En 1889, Auguste Chassan, qui venait d'acquérir le site, organisa la commercialisation des eaux des trois sources, après les avoir captées et regroupées. Les débits furent toujours très modestes : 600 litres par jour pour celle de Saint-Georges, 60 pour celle de Saint-Martin et 20 pour celle de de Ribier. Les eaux, et les sels qui en étaient extraits, n'étaient vendus qu'en pharmacie, ou consommés sur place, dans une « Station hydrominérale » dont nous reparlerons dans un prochain numéro.

En illustration deux reproductions, l'une était apposée sur les bouteilles d'eau, l'autre accompagnait l'emballage des sels. Elles exposent en détail leurs compositions et leurs usages de l'eau et des sels.

Mode d'Emploi du Sel Ydes

DOSE LAXATIVE. 10 grammes (cuillerée à café) dans un verre d'eau, soit le matin à jeun, soit le soir avant de se coucher, ou bien ½ heure avant le repas.

DOSE PURGATIVE. 20 grammes (cuillerée à potage) dans un verre d'eau le matin à jeun.

Réduire les doses si les effets sont trop prononcés... On peut aussi prendre le Sel-Ydes avec de l'eau de Seltz ou une eau minérale gazeuse quelconque. Dans ce cas, faire préalablement dissoudre le Sel-Ydes dans une petite quantité du liquide employé.

EXPLOITATION DES EAUX MINÉRALES d'YDES
Propriété de M. A. CHASSAN à YDES (Cantal)

Sel-Ydes

Le Sel-Ydes comprend les principaux sels actifs extraits des eaux minérales d'Ydes. C'est le meilleur succédané de ces eaux et le Laxatif-Purgatif le plus efficace contre l'appétence, les digestions difficiles, les embarras gastriques, la constipation et les congestions. L'action purgative du Sel-Ydes est prompte, constante et se produit toujours sans coliques ni troubles consécutifs. Le Sel-Ydes n'est pas débilissant.

DÉPOSÉ

Eaux Minérales d'Ydes

La Station d'Ydes (Cantal) possède deux sources d'eaux minérales sulfatées-chlorurées-sodiques les plus minéralisées de France. L'eau de la source **S^t Martin** est la seule eau minérale laxative-purgative à faible dose gazeuse et ne débilite pas.

L'eau de la source **S^t Georges** (minéralisation 10gr 418 par litre) est une des eaux les plus actives et des plus efficaces contre les affections des voies digestives, les congestions, les manifestations lymphatiques, l'obésité, la goutte et les maladies du foie, etc.



TRAVAUX DE VOIRIE

➤ Aménagement de l'Avenue de la Libération

L'opération touche à sa fin. Les revêtements bétonneux viennent d'être réalisés (enrobé noir et couleur pour le chemin piétons).



Les entreprises EUROVIA, LACOMBE, BOS et le SIDRE du Font Marilhou ont réalisé un travail de qualité.

Coût de l'opération : 453 291.60 € TTC

Subventions Département : 91 332 € (Fonds de concours)

25 000 € (F.E.C.)

Subventions Etat : 62 998 € (D.E.T.R.)



Certains riverains ont pris l'initiative de fleurir les massifs se trouvant devant leur domicile. Qu'ils en soient remerciés et félicités.

Chacun reste libre d'apporter sa contribution à l'embellissement de son quartier.



Avant



Après



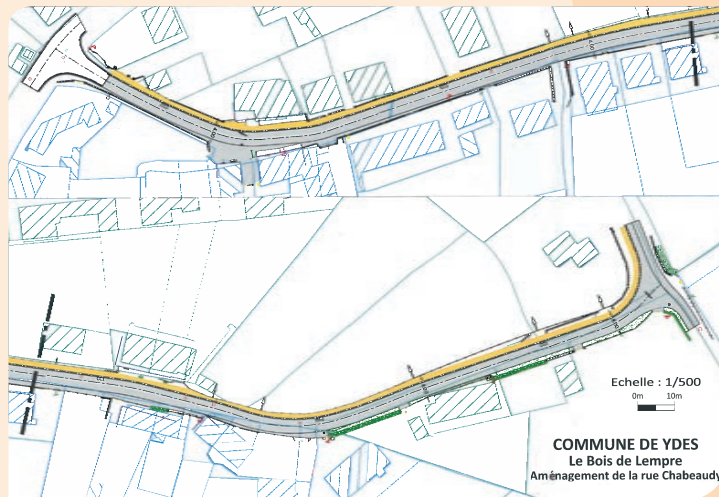
Point sur les travaux (suite)

➤ Aménagement de la Rue Jean-Louis Chabeaudy

En étroite partenariat avec la Commune de Champagnac, la rue Jean-Louis Chabeaudy va être réhabilitée.

Coût prévisionnel de l'opération : 200 392.80 € TTC (50 % pour chacune des Communes).

Les entreprises RMCL-BOS, le SIDRE du Font Marilhou, le SDEC vont participer à ce chantier dont les travaux devraient débuter en juillet 2016.



Autres travaux réalisés

Clôture du Tennis des Plaines



Rénovation du court de tennis n° 1



Parking du Stade
(travaux programmés)

Entretien des terrains privés

Il est rappelé aux propriétaires de terrains, l'obligation qui leur est faite en matière de tonte, taille de haies moyennes et taille des arbres mitoyens, ceci afin de ne pas créer de nuisances au voisinage.

En cas de non-respect de vos obligations, le Maire :

- adresse un courrier pour rappeler vos obligations,
- s'il n'est pas tenu compte du courrier, le Maire adresse un courrier de mise en demeure,
- s'il n'est pas tenu compte de la mise en demeure, le Maire mandate une entreprise avec facturation au propriétaire.

Il est demandé à chacun de respecter ses obligations d'entretien de son terrain.



La Commune renforce son programme pour l'habitat et le logement. Avant de débiter la création du Lotissement les Jaquilloux, l'opération partenariale avec POLYGONE prend forme à La Cité des Sauges en Centre Bourg.

Le projet prévoit la construction de trois maisons d'habitation individuelle avec garages accolés.

L'implantation sera à privilégier en partie haute de parcelle, afin de bénéficier au mieux d'une surface de jardin située au Sud du terrain, et de manière à limiter les travaux relatifs à l'accès véhicules (faible longueur de la zone de circulation).

La morphologie du terrain existant dicte la composition du projet :

- les façades seront implantées suivant une recherche de parallélisme avec les limites de propriété Nord et Est ;
- la position des bâtiments sera relativement parallèle aux courbes de niveaux, afin de minimiser les mouvements de terrain liés au projet ;
- les différentes zones de programme seront construites à des niveaux différents, et en liaison avec les altitudes relativement mouvementées du terrain.

Le projet propose ainsi l'organisation des plateformes des constructions par niveaux superposés.

- Le premier niveau, en rez-de-chaussée au Nord, proche de l'entrée dans la parcelle, comprend les garages dans le prolongement des zones d'accès piétons et véhicules, et les pièces de vie à l'avant des constructions.
- Le second, plus bas, en rez-de-jardin au Sud, comprend les espaces nuit.

L'ensemble est couvert de toitures à deux pans avec pente de 45 % ; la position et l'orientation des faitages des garages s'organisant de manière différente pour les trois constructions, amenant ainsi une diversité morphologique.

La composition des constructions est dictée par la trajectoire du soleil. L'emplacement de terrasses (aménagements du sol) pourrait être privilégié en position Sud-Est ou Sud-Ouest et à l'abri de l'orientation Nord ; elles seraient ainsi en liaison directe avec le jardin haut depuis le séjour des bâtiments.

Les façades situées à l'arrière de la parcelle seront les façades Nord ; elles resteront très sobres et ne comprendront que très peu d'ouvertures pour une protection thermique optimale. Elles comprendront les portes d'entrée dont le porche (pour le pavillon le plus grand à l'Ouest) sera abrité par un auvent formé par le prolongement de la couverture du garage.

Les façades Sud comprendront elles de larges et hautes baies vitrées susceptibles de profiter de l'éclairage naturel ; ces percements créeront des ouvertures sur les pièces de vie, en liaison avec les jardins en niveau bas, et en liaison avec des balcons en niveau haut. Ce traitement permettra ainsi aux constructions de bénéficier d'un maximum de lumière tout au long de la journée.

Les façades Est et Ouest, dans la déclivité du terrain, seront agrémentées d'ouvertures pour l'éclairage des locaux de service inscrits en demi sous-sol.

Le terrain comprendra des modifications minimales de sa morphologie existante, pour la mise à niveau de l'assise de la construction, et les aménagements pour l'accès aux parkings et aux entrées véhicules dans les bâtiments.

TOITURES :

- COUVERTURES : tuile mécanique ton rouge

FACADES :

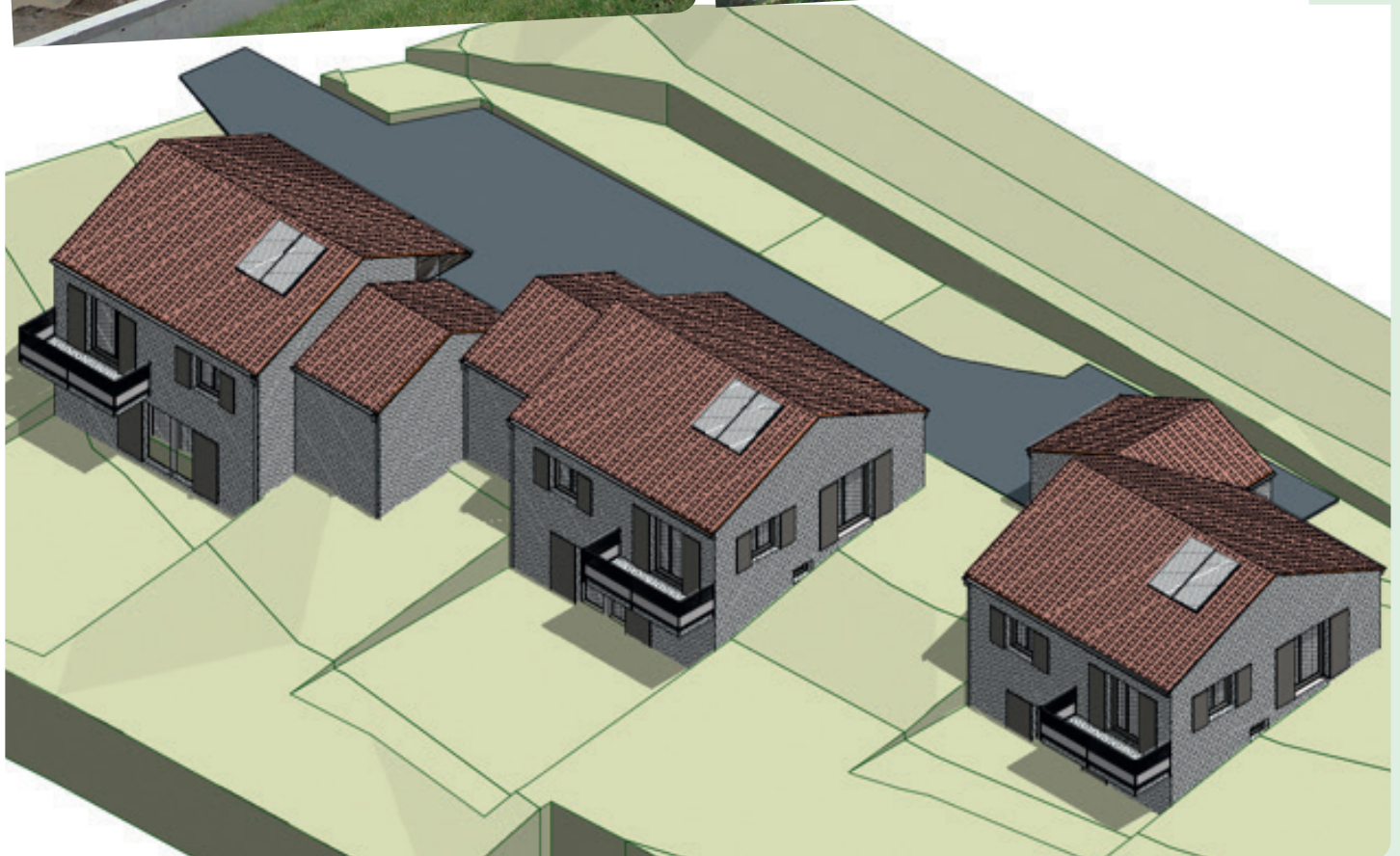
- MURS : enduits ton naturel en harmonie avec les pierres locales
- CHASSIS (FENETRES, PORTES, PORTES-FENETRES) : ton blanc ou gris
- FERMETURES : volets battants ton blanc ou gris

POLYGONE construit. Coût des 3 pavillons : 376 800 € TTC

La Commune assure la viabilisation. Coût : 93 702.25 € TTC



Aménagement de 3 pavillons





Dans un souci de transparence, nous vous présentons de manière détaillée les différents Comptes Administratifs 2015 qui sont la résultante de notre gestion de l'exercice écoulé.

L'ensemble de ces documents peut apparaître rébarbatif. La Présidente de la Commission des Finances et le Maire sont à votre disposition pour vous donner toute explication que vous souhaitez obtenir.

FONCTIONNEMENT 2015

Dépenses en €

Charges à caractère général

Autres fournitures consommables	5.24 €
Eau et assainissement	9 604.40 €
Energie, Electricité	169 924.74 €
Combustibles	10 962.25 €
Carburants	12 779.03 €
Alimentation	83 274.40 €
Produits de traitement	19.00 €
Autres fournitures non stockées	187.35 €
Fournitures d'entretien	5 751.13 €
Fournitures de petit équipement	10 491.18 €
Fournitures de voirie	16 824.56 €
Vêtements de travail	3 311.23 €
Fournitures administratives	2 602.23 €
Livres, cassettes, disques	6 869.12 €
Fournitures scolaires	7 198.07 €
Locations immobilières	7 200.00 €
Locations mobilières	3 631.73 €
Entretien terrains	15 109.16 €
Entretien bâtiments	9 649.72 €
Entretien voies et réseaux	3 832.89 €
Entretien matériel roulant	9 671.84 €
Entretien autres biens mobiliers	11 562.54 €
Maintenance	24 829.81 €
Primes d'assurance	20 979.79 €
Etudes et recherches	12 088.20 €
Documentation générale et technique	1 538.08 €
Autres frais divers	1 338.50 €
Indemnités comptables et régisseurs	821.15 €
Honoraires	7 509.60 €
Annonces et insertions	297.60 €
Fêtes et cérémonies	23 577.12 €
Publications	2 983.20 €
Divers	46.80 €
Transports collectifs	2 100.00 €
Voyages et déplacements	867.96 €
Réceptions	1 891.68 €
Frais d'affranchissement	4 956.66 €
Frais de télécommunications	18 720.32 €
Concours divers (cotisations...)	3 000.00 €
Frais de gardiennage (églises, forêts)	108.64 €
Redevances pour services rendus	81.00 €
Autres services extérieurs	30 111.81 €
Taxes foncières	49 093.00 €

606 989.68 €

Dépenses en € (suite)

Charges de personnel et frais assimilés 1 032 997.54 €

Cotis. CNFPT et CDGFPT	12 993.70 €
Rémunération personnel titulaire	560 801.02 €
Rémun. personnel non titulaire	108 761.22 €
Cotisations Urssaf	119 490.00 €
Cotisations Caisses Retraite	166 289.47 €
Cotisations Assedic	6 961.00 €
Cotisations assurance du personnel	41 451.34 €
Médecine du travail, pharmacie	1 764.78 €
Autres charges sociales diverses	5 743.45 €
Autres charges de personnel	8 741.56 €

Atténuation de produits 27 006.00 €

Fonds de péréquation des recettes 27 006.00 €

Autres charges de gestion courante 199 650.22 €

Redevances pour licences, logiciels	111.00 €
Indemnités Maire et conseillers	50 407.92 €
Cotisations de retraite	1 992.00 €
Service d'Incendie	60 367.82 €
Contribut° orga. regroupement	14 835.48 €
Autres contributions obligatoires	1 416.00 €
Subv. fonct.Assoc°, personnes privée	70 250.00 €

TOTAL DEPENSES GESTION DE SERVICES (a) 1 866 643.44 €

Charges financières (b) 188 722.88 €

Intérêts réglés à l'échéance 188 722.88 €

Charges exceptionnelles (c) 3 943.54 €

Bourses et prix 1 590.00 €

Titres annulés (exerc. antérieur) 2 353.54 €

TOTAL DEPENSES REELLES (a+b+c) (1) 2 059 309.86 €

Op. Ordre de transfert entre section 23 602.00 €

Valeur compta des immo. cédées 13 758.00 €

Dot. amort. immobilisations 9 844.00 €

TOTAL PRELEVEMENT POUR SECTION D'INVESTISSEMENT (2) 23 602.00 €

TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (1 + 2) 2 082 911.86 €





Compte administratif 2015 - Budget général (suite)

FONCTIONNEMENT 2015 (suite)

Recettes en €		Recettes en € (suite)	
Atténuation de charges	62 160.26 €	Dotation compensation de la TP	105 132.00 €
Rembours. rémunération personnel	46 193.99 €	Dotation unique compensations spéc.TP	7 316.00 €
Rembours. charges secu. prévoyance	15 966.27 €	Etat-Compensation CET	986.77 €
Produits des services, domaine	86 919.08 €	Compens.exos taxes foncières	4 246.00 €
Autres ventes de produits finis	1 298.02 €	Compens.exos. taxe d'habitation	54 320.00 €
Ventes de récoltes, coupe de bois	1 533.00 €	Dotation pour titres sécurisés	5 030.00 €
Concessions Cimetière	3 622.00 €	Autres attributions et particip°	22 664.83 €
Redev. occupation domaine public	1 499.00 €	Autres Produits de Gestion courante	469 023.16 €
Autres redevances et recettes	570.00 €	Revenus des immeubles	457 950.70 €
Redev. serv. caractère culturel	2 944.00 €	Produits divers gestion courante	11 072.46 €
Red. Droit service périscolaire	75 453.06 €	TOTAL RECETTES GESTION	2 794 308.80 €
Impôts et Taxes	1 450 28.70 €	DES SERVICES	28.63 €
Taxes foncière et d'habitation	1 105 396.00 €	Produits financiers	17 523.88 €
Cotisation sur la VAE	80 893.00 €	Produits exceptionnels	13 758.00 €
Taxe sur les Surfaces Commerciales	7 613.00 €	Produits cessions d'immo.	3 765.88 €
IFER	19 497.00 €	Produits exceptionnels divers	
Autres impôts ou assimilés	2 473.00 €	TOTAL RECETTES REELLES (1)	2 811 861.31 €
FNGIR	199 938.00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE (2)	0.00 €
Fonds de péréquation recettes	24 144.00 €	TOTAL RECETTES DEFONCTIONNEMENT	2 811 861.31 €
Autres taxes	5 370.00 €	(1 + 2)	
Taxe sur énergie hydraulique	155.70 €		
Taxe additionnelle	4 779.00 €		
Dotations et Participations	725 947.60 €		
Dotation forfaitaire	412 589.00 €		
Dotation solidarité 1 ^{ère} fraction	112 615.00 €		
Participations autres organismes	1 048.00 €		

INVESTISSEMENT 2015

Dépenses en €		Recettes en €	
Dépenses d'équipement	334 100.84 €	Subventions d'investissement	51 853.12 €
Acquisitions foncières	25 594.77 €	Etat et Etablissements nationaux	754.36 €
Mobilier, matériel, véhicules	288.58 €	Autres subv. d'équip. non transf.	35 498.76 €
Voirie communale	169 781.56 €	D.E.T.R. non transférable	15 598.76 €
Bâtiments communaux	42 648.46 €	Emprunts et dettes assimilés	400.00 €
Electrification	8 863.40 €	Emprunts	400.00 €
Inondations	6 120.00 €	Total des Recettes d'Equipement (1)	52 253.12 €
Matériel informatique	2 920.36 €	Dotations, fonds divers, réserves	728 744.12 €
ZA Nord	3 168.12 €	FCTVA	72 883.00 €
Signalisation et sécurité	61 462.20 €	TLE	2 414.33 €
Cimetière	7 810.00 €	Excédent de fonct capitalisés	653 446.79 €
Carrefour Rue Victor Hugo	5 443.39 €	Total des Recettes financières (2)	728 744.12 €
Dépenses Financières	526 753.47 €	TOTAL RECETTES REELLES (1+2)	780 997.24 €
Emprunts	526 753.47 €	Op. Ordre de transfert entre section	23 602.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	860 854.31 €	Terrains bâtis	6 000.00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (2)	0.00 €	Réseaux de voirie	7 758.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	860 854.31 €	GFP : Bâtiments, installations	6 422.00 €
(1 + 2)		Réseaux d'adduction d'eau	3 422.00 €
		TOTAL RECETTES D'ORDRE	23 602.00 €
		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	804 599.24 €



EXPLOITATION 2015

Dépenses en €		Recettes en €	
Dépenses de gestion courante	106 951.63 €	Recettes de gestion courante	182 205.15 €
Charges à caractère général	64 349.38 €	Ventes de produits fabriqués	141 435.55 €
Charges de personnel	24 097.25 €	Subventions d'exploitation	29 700.00 €
Atténuations de produits	18 505.00 €	Autres produits de gestion courante	11 069.60 €
Autres Dépenses	27 682.31 €	Autres Recettes	5 049.38 €
Charges financières	27 682.31 €	Produits financiers	4 786.40 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	134 633.94 €	Produits exceptionnels	262.98 €
Op. d'ordre de transfert entre section	108 217.00 €	TOTAL RECETTES REELLES (1)	187 254.53 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (2)	108 217.00 €	Op. d'ordre de transfert entre section	39 650.00 €
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION (1 + 2)	242 850.94 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE (2)	39 650.00 €
		TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION (1 + 2)	226 904.53 €

INVESTISSEMENT 2015

Dépenses en €		Recettes en €	
Total opérations d'équipement	93 305.70 €	Subventions d'investissement	6 100.00 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT (1)	93 305.70 €	TOTAL RECETTES D'EQUIPEMENT (1)	6 100.00 €
Emprunts et dettes assimilées	11 872.00 €	Dotations, fonds divers et réserves	4 049.00 €
TOTAL DEPENSES FINANCIERES (2)	11 872.00 €	Autres immo financières	6 659.44 €
Op. d'ordre de transfert entre section	39 650.00 €	TOTAL RECETTES FINANCIERES (2)	10 708.44 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (3)	39 650.00 €	Op. d'ordre de transfert entre section	108 217.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (1 + 2 + 3)	144 827.70 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE (3)	108 217.00 €
		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (1 + 2 + 3)	125 025.44 €
		Solde d'exécution positif reporté de N-1	373 291.01 €





Malgré la baisse des dotations de l'Etat qui pénalise lourdement la capacité d'investissement de notre collectivité (moins d'activité pour nos entreprises), vos élus, sur proposition de votre Maire, ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux afin de ne pas pénaliser les ménages.

FONCTIONNEMENT 2016

Dépenses en €

Charges à caractère général

Eau et assainissement	10 000.00 €
Energie, Electricité	170 000.00 €
Combustibles	15 000.00 €
Carburants	15 000.00 €
Alimentation	84 000.00 €
Produits de traitement	1 000.00 €
Autres Fournitures non stockées	200.00 €
Fournitures d'entretien	6 600.00 €
Fournitures de petit équipement	27 000.00 €
Fournitures de voirie	25 000.00 €
Vêtements de travail	5 000.00 €
Fournitures administratives	3 000.00 €
Livres, cassettes, disques	6 500.00 €
Fournitures scolaires	7 850.00 €
Locations immobilières	7 200.00 €
Locations mobilières	6 590.00 €
Entretien de terrains	20 500.00 €
Entretien et répar. de bâtiments	15 000.00 €
Entretien et répar. voies et réseaux	18 500.00 €
Entretien bois et forêts	1 000.00 €
Entretien et répar. matériel roulant	15 000.00 €
Entretien et répar. autres biens mobiliers	7 000.00 €
Maintenance	30 000.00 €
Multirisques	22 000.00 €
Etudes et recherches	5 000.00 €
Divers doc. générale et technique	1 600.00 €
Divers. Versements formation	3 000.00 €
Autres frais divers	1 600.00 €
Indemnités comptables et régisseurs	900.00 €
Honoraires	10 000.00 €
Frais d'actes et contentieux	2 000.00 €
Divers honoraires	500.00 €
Annonces et insertions	300.00 €
Fêtes et cérémonies	30 000.00 €
Publications	4 000.00 €
Divers	100.00 €
Transports collectifs	7 140.00 €
Voyages et déplacements	1 500.00 €
Réceptions	3 500.00 €
Frais d'affranchissement	5 200.00 €
Frais de télécommunications	20 000.00 €
Concours divers	3 000.00 €
Frais de gardiennage	200.00 €
Redevances pour services rendus	100.00 €
Autres services extérieurs	34 500.00 €
Taxes foncières	49 000.00 €

Recettes en €

Atténuation de charges

Rembours. rémunération personnel	24 500.00 €
Rembours. charges secu.prévoyance	10 500.00 €
Produits des services, domaine	84 770.00 €
Autres	1 500.00 €
Ventes de récoltes	1 500.00 €
Concessions Cimetière	2 000.00 €
Dtrs stat.Red.occup.dom.pub.	1 300.00 €
Autres redevances et recettes div.	570.00 €
Redev.serv.caractère culturel	2 900.00 €
Red. Droit service périscolaire	75 000.00 €
Impôts et Taxes	1 460 761.00 €
Taxes foncière et d'habitation	1 106 089.00 €
Cotisations sur la valeur ajoutée	122 324.00 €
Taxe sur les surfaces commerciales	7 613.00 €
IFER	20 227.00 €
Autres impôts locaux ou assimilés	1 000.00 €
FNGIR	199 938.00 €
Taxe additionnelle	3 570.00 €

Dépenses en € (suite)

Charges de personnel

Cotisation centre nat. et gestion	13 000.00 €
Rémunération personnel titulaire	560 000.00 €
Rémunération personnel non titulaire	105 000.00 €
Cotisations Urssaf	120 000.00 €
Cotisations Caisses Retraite	167 000.00 €
Cotisations Assedic	7 000.00 €
Cotisations assurance du personnel	42 000.00 €
Vers. FNC suppl. familial	500.00 €
Médecine du travail, pharmacie	2 000.00 €
Autres charges sociales diverses	5 700.00 €
Autres charges de personnel	8 900.00 €
Autres charges de gestion courante	290 149.42 €
Redevances licences, logiciels	500.00 €
Indemnités	51 000.00 €
Cotisations de retraite	2 100.00 €
Cotisations sécurité sociale – part patron	70.00 €
Créances admises en non valeur	1 000.00 €
Service d'Incendie	60 548.92 €
Contribution fonds compens. ch. territ.	5 000.00 €
Autres contributions obligatoires	18 000.00 €
Subv.fonct.Etabl.Industriel,Commerc	73 770.50 €
Subv. fonct.pers.de droit privé	78 160.00 €
Charges financières	170 000.00 €
Intérêts réglés à l'échéance	170 000.00 €
Charges exceptionnelles	3 740.00 €
Bourses et prix	2 740.00 €
Titres annulés	1 000.00 €
Dépenses imprévues	3 000.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	2 200 069.42 €
Virement à section investissement	782 286.61 €
Op. Ordre de transfert entre section	10 434.00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (2)	792 720.61 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (1 + 2)	2 992 790.03 €

Recettes en € (suite)

Dotations et Participations

Dotation forfaitaire	371 330.00 €
Dotation solidarité 1 ^{ère} fraction	101 353.00 €
Dotation compensation de la TP	105 129.00 €
Compensation CET	7 118.00 €
Compens.exos taxes foncières	5 943.00 €
Compens.exos.taxe d'habitation	42 820.00 €
Dotation pour titres sécurisés	5 000.00 €
Autres attributions et participations	8 650.00 €
Autres Produits de Gestion courante	468 000.00 €
Revenus des immeubles	460 000.00 €
Produits divers gestion courante	8 000.00 €
TOTAL RECETTES GESTION DES SERVICES	2 695 874.00 €
Produits exceptionnels	1 500.00 €
TOTAL RECETTES REELLES (1)	2 697 374.00 €
Résultat reporté ou anticipé (2)	295 416.03 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (1 + 2)	2 992 790.03 €

Budget 2016 - Budget général (suite)



Les investissements 2016 sont orientés prioritairement vers la rénovation de la voirie (Avenue de la Libération, Rue Jean-Louis Chabeaudy, Parking du Stade).

La mise en accessibilité des bâtiments publics (Cinéma, Médiathèque, Mairie) représente le 2^{ème} volet d'investissement.

INVESTISSEMENT 2016

Dépenses en €		Recettes en €	
Dépenses d'équipement	891 776.59 €	Recettes d'Equipement	431 302.00 €
Opérations d'équipement	891 776.59 €	Subventions d'investissement	339 970.00 €
Dépenses financières	506 746.02 €	Subventions d'équipement versées	91 332.00 €
Emprunts	487 321.02 €	Recettes financières	787 495.67 €
Autres immobilisations financières	17 425.00 €	Dotations, fonds divers et réserves	120 000.00 €
Dépenses imprévues	2 000.00 €	Excédent de fonct.capitalisés	612 995.67 €
Total des opér. pour compte de tiers	61 868.00 €	Produits des cessions d'immobilisations	54 500.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	1 460 390.61 €	Total des opér.pour compte de tiers	61 868.00 €
Reste à réaliser N-1 (2)	376 567.51 €	TOTAL RECETTES REELLES (1)	1 280 665.67 €
Solde d'exécution reporté ou anticipé (3)	1 088 928.16 €	Virement de la section de fonctionnement	782 286.61 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 925 886.28 €	Op. Ordre de transfert entre section	10 434.00 €
(1 + 2 + 3)		TOTAL RECETTES D'ORDRE (2)	792 720.61 €
		Reste à réaliser N-1 (3)	852 500.00 €
		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (1 + 2 + 3)	2 925 886.28 €

Budget 2016 - Assainissement



EXPLOITATION 2016

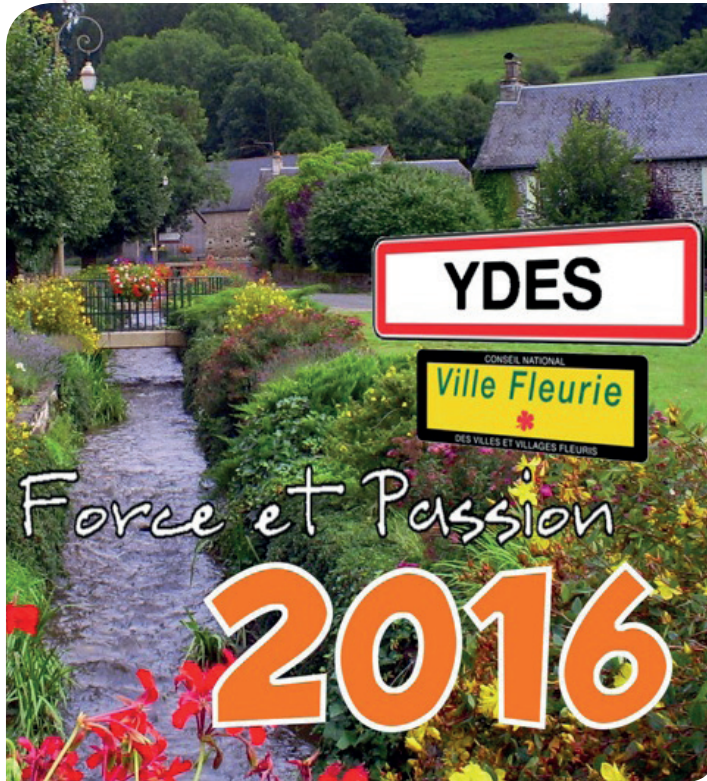
Dépenses en €		Recettes en €	
Charges à caractère général	68 839.00 €	Ventes produits fabriqués, prestations	150 000.00 €
Fournitures non stockables	20 200.00 €	Redevances d'assainiss. collectif	129 000.00 €
Fournitures d'entretien/ petit équip	12 900.00 €	Redevances modernisation réseaux	21 000.00 €
Entretien et répar° bâtiments publics	16 800.00 €	Subventions d'exploitation	25 000.00 €
Entretien, réparations réseaux	1 000.00 €	Autres produits gestion courante	10 150.00 €
Maintenance	8 834.00 €	Produits financiers	4 000.00 €
Etudes et recherches	4 300.00 €	Produits exceptionnels	73 770.50 €
Frais de télécommunications	1 500.00 €	TOTAL RECETTES REELLES (1)	262 920.50 €
Remboursements de frais	3 305.00 €	Opé.d'ordre de transfert entre section	35 267.00 €
Charges personnel, frais assim.	26 000.00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE (2)	35 267.00 €
Personnel affecté par CL rattach.	26 000.00 €	TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION (1 + 2)	298 187.50 €
Atténuations de produits	20 000.00 €		
Reverst redevance modernisation agence eau	20 000.00 €		
Autres charges de gestion courante	920.00 €		
Créances admises en non-valeur	920.00 €		
Charges financières	35 223.50 €		
Dépenses exceptionnelles	300.00 €		
Dépenses imprévues	1 000.00 €		
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	152 282.50 €		
Opé.d'ordre transfert entre section	108 628.00 €		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (2)	108 628.00 €		
Résultat reporté ou anticipé (3)	37 277.00 €		
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION (1 + 2 + 3)	298 187.50 €		

INVESTISSEMENT 2016

Dépenses en €		Recettes en €	
Dépenses d'Equipement	309 615.63 €	TOTAL RECETTES EQUIPEMENT (1)	0.00 €
Dépenses financières	12 500.00 €	FCTVA	22 000.00 €
Dépenses d'opérations pour compte de tiers	48 151.00 €	Autres immobilisations financières	6 600.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES (1)	370 266.63 €	TOTAL RECETTES FINANCIERES (2)	28 600.00 €
Opé.d'ordre de transfert entre section	35 267.00 €	Recettes d'opérations pour compte de tiers (3)	48 151.00 €
TOTAL DEPENSES D'ORDRE (2)	35 267.00 €	Opé.d'ordre de transfert entre section	108 628.00 €
Reste à réaliser (N-1) (3)	133 334.12 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE (4)	108 628.00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	538 867.75 €	Solde d'Exécution reporté ou anticipé (5)	353 488.75 €
(1 + 2 + 3)		TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	538 867.75 €
		(1 + 2 + 3 + 4 + 5)	



Concours fleurissement à Ydes



Labellisée « une fleur », et **lauréate en 2013, 2014 et 2015 du Prix Spécial du Jury Départemental**, la Commune d'Ydes accorde une grande importance à la qualité de vie en proposant un fleurissement diversifié, respectueux de l'environnement.

Aussi, un concours de fleurissement est organisé au niveau communal, afin de favoriser le fleurissement de la Commune en complétant l'effort réalisé par la Municipalité.

Par ailleurs, il permettra d'offrir aux habitants et aux touristes un cadre de vie plus agréable à l'œil et faire d'Ydes une Commune où il fait bon vivre.

Ce concours est ouvert à tous les habitants d'Ydes amoureux de la nature, et disposant de fenêtres, d'un balcon, d'une terrasse ou d'un jardin donnant sur la rue.

Pour participer, il n'est pas nécessaire d'avoir « la main verte ». Avec seulement quelques graines ou plantes, un peu d'amour et d'imagination, la nature se chargera du reste.

Votre plaisir à jardiner fera l'admiration des autres, alors vite à vos outils de jardin !

Les personnes souhaitant participer à ce concours, peuvent retirer les bulletins d'inscription sur le site internet (www.ydes.fr), en Mairie, à la Médiathèque ou chez certains commerçants, et les remettre en Mairie **avant le 09 juillet 2016**, où leur sera donné le règlement du concours.



1^{er} projet réalisé par le Conseil Municipal des Jeunes

Mise en place d'une table de pique-nique dans la cour élémentaire du Groupe Scolaire La Fayette.

Ça se passera à Ydes

Au Centre Socio-Culturel

- Jeudi 18 août 2016 : Collecte de Sang
- Vendredi 02 septembre 2016 : Assemblée Générale de l'Amicale Laique d'Ydes
- Samedi 10 septembre 2016 : Forum des Associations
- Dimanche 02 octobre 2016 : Thé Dansant du Comité d'Animation de Lagnac
- Dimanche 09 octobre 2016 : Concours de Belote des anciens Sapeurs-Pompiers
- Samedi 15 octobre 2016 : Bal Disco du Comité d'Animation de Lagnac
- Samedi 22 octobre 2016 : Bal du Rugby Club d'Ydes
- Dimanche 23 octobre 2016 : Concours de Belote de Générations Mouvement d'Ydes
- Du Vendredi 28 au dimanche 30 octobre 2016 : 3^{ème} Festival des Trois Coups

A Ydes

- Du Vendredi 08 au dimanche 10 juillet 2016 : Fête Patronale d'Ydes-Centre par le Rugby Club d'Ydes (Allée des Templiers)
- Mardi 02 août 2016 : Concours Pétanque « Grand Prix de la Ville d'Ydes » (Boulodrome Marquise Ydes-Centre)
- Mercredi 10 août 2016 : Marché de Pays avec Feu d'Artifice et Bal par le Comité d'Animation de Lagnac (Marquise de Lagnac)
- Dimanche 14 août 2016 : Fête d'été organisée par l'association des Commerçants et Artisans d'Ydes (Allée des Templiers)
- Samedi 08 octobre 2016 : Fête de la Châtaigne à Ydes-Bourg

Si vous souhaitez connaître les manifestations suivantes, vous pouvez d'ores-et-déjà vous rendre sur le site internet www.ydes.fr



DECES

Personnes domiciliées à Ydes :

- Béatrice MAGNE épouse VECHAMBRE, domiciliée 3 Avenue Roger Besse, décédée le 20 mars 2016 à Aurillac
- Angèle GINESTE veuve GAUTHIER, domiciliée Avenue de la Libération, décédée le 10 avril 2016 à Chamalières
- Liliane TOUCHARD, domiciliée 9 Rue Jean Cinier, décédée le 09 juin 2016 à Ydes
- Madeleine ORLIANGE épouse ESPINASSE, domiciliée Rue de la Fontaine à Fanostre, décédée le 17 juin 2016 à Aurillac

Résidents de l'EHPAD et de l'Unité Parkinson :

- Denise GANNE veuve FEIX, décédée le 25 février 2016 à Ydes
- Hélène DELMAS veuve LAMARCHE, décédée le 07 mars 2016 à Ydes
- Jannine HARGAT veuve CHANET, décédée le 30 mars 2016 à Mauriac
- Yvette GUILLEMIN veuve GRISSOLANGE, décédée le 22 avril 2016 à Ydes

- Léon VARAGNE, décédé le 04 mai 2016 à Mauriac
 - Claudine CHASTAING veuve BAUDRY, décédée le 08 mai 2016 à Ydes
 - Raymonde MERCIER veuve TOURNADRE, décédée le 08 mai 2016 à Mauriac
 - Jeannine MONTGILBERT veuve DUBOURGNOUX, décédée le 16 mai 2016 à Mauriac
 - Augustine GENOËL veuve GESLIN, décédée le 22 mai 2016 à Ydes
 - Marcelle MEDAR, décédée le 23 mai 2016 à Ydes
 - Denise CHAPPE veuve SUCHEYRE, décédée le 26 mai 2016 à Ydes
 - Maria LENNARTZ veuve SCHOENKNECHT, décédée le 27 mai 2016 à Ydes
 - Maria HUGON veuve CHAVINIER, décédée le 03 juin 2016 à Ydes
 - Yvette CHOMETON, décédée le 03 juin 2016 à Mauriac
- Sincères condoléances aux familles éprouvées.*

NAISSANCES

- Eloïse GUILLAUME, née le 12 juin 2016 à Ussel
- Félicitations aux heureux parents*

Les ramassages



ENCOMBRANTS : Il est rappelé que ce ramassage est exclusivement réservé aux particuliers ne disposant pas des moyens nécessaires pour transporter eux-mêmes leurs encombrants à la déchetterie. Par ailleurs, il doit être impérativement trié en trois catégories (bois, ferraille, divers).

Dates de ramassage : Jeudis 28 juillet, 25 août, 29 septembre, 27 octobre, 24 novembre et 22 décembre 2016

DECHETS VERTS :

Dates de ramassage : Lundis 06 et 20 juillet, 03 et 17 août, 07 et 21 septembre, 05 et 19 octobre, 02 et 16 novembre 2016

POINTS PROPRES : Rue de la Mine (devant la Salle de Tennis couvert) et Place des Tilleuls (derrière la Mairie). Lieux-dits : Ancienne Gare de Lagnac, Fanostre, Trancis, Fleurac et Ydes-Bourg

ORDURES MENAGERES : - Ydes-Centre – Fanostre – Lagnac : tous les Mardis matin
- Les villages : tous les Mercredis matin

Rappel : Préservez l'environnement, utilisez les Points Verts et la déchetterie, pas la nature ! Respectez l'environnement des Points Verts. Il est interdit de déposer des débris au pied des conteneurs.

A VOTRE ECOUTE

Permanence en Mairie : Une permanence est assurée les jeudis tous les 15 jours (sauf jours fériés) de 17 h 00 à 19 h 00 par le Maire. Les permanences sont confirmées par la presse.

En cas d'urgence : Le Maire et les Adjointes sont disponibles sans délai.

Le Maire se tient à disposition chaque jour sur rendez-vous. Il peut se rendre à domicile, sur demande, pour les personnes qui n'ont pas les moyens de se déplacer.

Heures d'ouverture de la Mairie :

Les Lundis, Mercredis, Jeudis et Vendredis de 9 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30 - Les Mardis et Samedis de 9 h 00 à 12 h 00

Visitez le site web : www.ydes.fr

Tous les bulletins municipaux et donc, toutes les informations qu'ils contiennent, peuvent être consultés en permanence sur le site « Ydes.fr »

Mairie d'Ydes – Place Georges Pompidou – 15210 YDES - Tél : 04.71.40.82.51 – Fax : 04.71.67.91.75

E.mail : mairie-ydes@wanadoo.fr ou mairie@ydes.fr – Site : www.ydes.fr

Directeur de la publication : Guy LACAM – Rédacteur en Chef : Jean-Claude SAISSET